



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

26 septembre : Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

Lettre au Président de la République

Au Premier ministre

Aux parlementaires

Monsieur le président de la République, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les parlementaires,

À l'occasion de la Journée internationale des Nations Unies pour l'élimination totale des armes nucléaires, comme 76% des Français, nous demandons que la France s'engage résolument dans le processus de désarmement nucléaire en cours.

Comme 67 % des Français, nous demandons que la France ratifie immédiatement le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) adopté par les Nations Unies le 7 juillet 2017, dans le prolongement et en application de l'article 6 du Traité sur la Non-prolifération nucléaire (TNP) signé par la France, et qui prévoit explicitement l'obligation pour les signataires de s'engager dans le désarmement nucléaire.

Comme 76 % des Français, nous exigeons que la France applique le droit international et **ratifie le Traité d'interdiction des armes nucléaires**. Cette exigence suppose que, dès maintenant, la France gèle tous ses programmes de modernisation en cours pour lesquels, la loi de programmation militaire (que vous avez fait voter au printemps 2017) prévoit un doublement des crédits consacrés à l'arme atomique qui passent de 3,3 à 7 milliards d'Euros par an.

Nous demandons en conséquence, comme 76 % des Français, que les crédits prévus dans la loi de programmation militaire pour la modernisation des armes nucléaires soient affectés à la satisfaction des besoins sociaux.

En effectuant cette démarche auprès de vous, nous sommes en plein accord avec la déclaration de l'ONU publiée à l'occasion de cette Journée internationale qui estime que « *Les problèmes de sécurité qui prévalent ne peuvent être une excuse pour continuer à s'appuyer sur les armes nucléaires, ni pour abandonner notre responsabilité commune d'atteindre une société mondiale pacifique;* » et enfin que « *Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté le 7 juillet 2017, marque une étape et une contribution importante vers l'objectif commun d'un monde sans armes nucléaires* ».

A Paris, le 26/09/2018

Édith Boulanger,

Roland Nivet,

Porte-paroles nationaux du *Mouvement de la Paix*